Décision 05-D-26 du 09 juin 2005

relative aux marchés de travaux publics réalisés dans le département de la Meuse

Posted on: 13 juin 2005 | Secteur(s) :

BTP

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Ministre de l'économie, des finances et de l'industrie
Dispositif(s)	Décision mixte Injonction de publication Pratique établie Pratique non établie Sanctions pécuniaires
Entreprise(s) concernée(s)	Nicora, SEETP Robinet, Sotrae, Berthold, Monti, Céréda, Céréda Henri, Céréda Frères, Müller, EJL Est, Sade, SRE, Eurovia Lorraine (Eurovia Champagne Ardennes Lorraine, Axima (Colas Est),

Lire

le texte intégral de la décision
294.74 Ko

le communiqué de presse